

	Evaluations conduites dans les zones affectées	
	Evaluations conduites par des appels téléphoniques avec les informateurs clés	

L'outil de suivi des urgences a pour but de collecter et de fournir des informations à jour sur les événements liés au COVID-19 impactant les mobilités de populations, enregistrés dans les points de contrôle de flux DTM et les points d'entrée. Ce rapport présente des informations sur les mouvements de voyageurs bloqués **depuis le 17 avril 2020** dans la ville de Bamako.

ÉVÈNEMENT: IMPACT DE FERMETURE DES FRONTIÈRES



POPULATION AFFECTÉE :
478 individus (ressortissants nigériens) bloqués à Bamako.

POINTS DE TRANSIT : Point de transit interne de Bamako (gare).

STATUT DU POINT DE TRANSIT : Ouvert aux voyages internes et fermé aux voyages transfrontaliers.

MESURES MEDICALES EN PLACE: Dispositif de lavage des mains mis en place par l'OIM à la gare de Sogoniko (Bamako).

DATE DE L'ÉVÈNEMENT:
17 avril 2020.

TYPE DE LOCALISATION: Point de Suivi des Flux (FMP).

MODE DE TRANSPORT: Bus.

Depuis le 17 avril 2020, des migrants de nationalité nigérienne bloqués au Mali ont été observés au niveau de certaines gares de transport de la ville de Bamako.

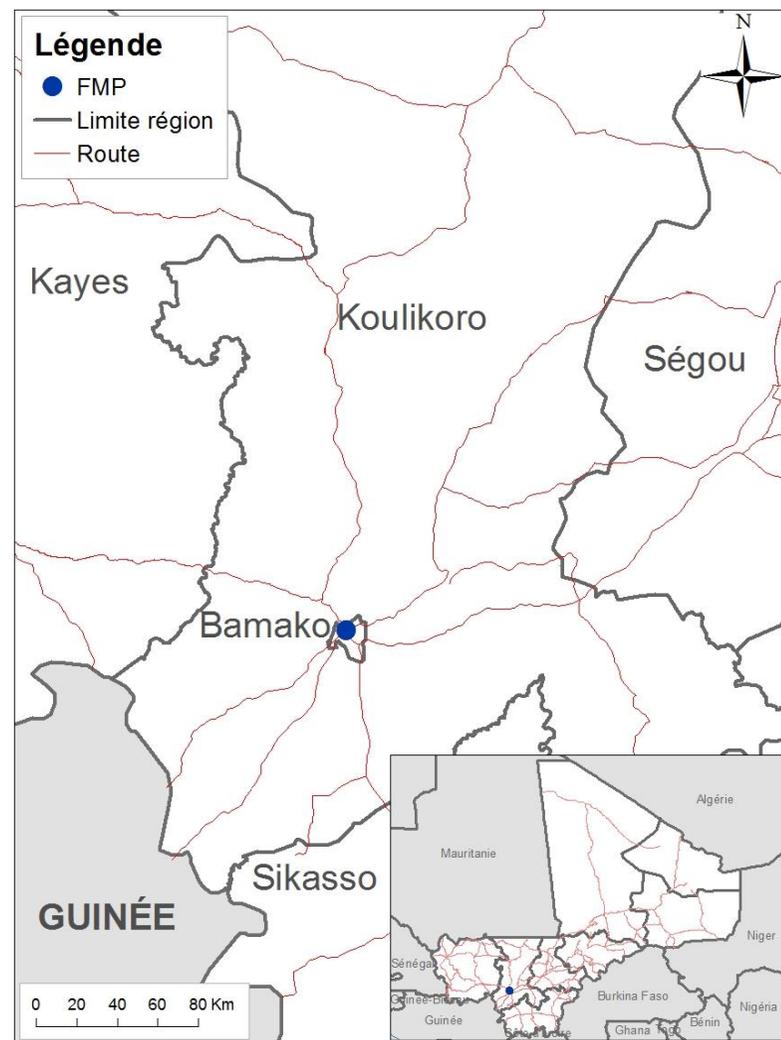
A cette date, ils sont estimés à environ **478 individus**. La population affectée est composée de 326 femmes et 109 hommes et 43 enfants.

Selon l'ambassade du Niger au Mali, La plupart avaient quitté le Sénégal et la Gambie puis rejoint Bamako. Parmi les migrants identifiés se trouvent également des migrants saisonniers qui s'adonnaient à des activités commerciales au Mali.

Suite à la fermeture des frontières du pays, les migrants n'ont pas la possibilité de continuer leur route vers le Niger.

Ces populations nécessitent une assistance en **eau, vivres, et protection**. Ils requièrent également une **assistance en hygiène et assainissement** spécifique pour prévenir les risques de contagion du COVID-19.

L'OIM Mali a pris contacte avec l'ambassade ainsi que le bureau de l'OIM Niger pour mettre en place des dispositions d'assistance rapide à ces migrants.



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.